

HOLDING DEROCQ & CO
Société à responsabilité limitée au capital de 6 137 285 euros
Siège social : 6-8 rue Bernard Palissy - 85600 MONTAIGU VENDEE
951 127 166 RCS LA ROCHE SUR YON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 19 854,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 19 854,23 euros

A la réserve légale 992,71 euros

Solde 18 861,52 euros

Un prélèvement sur le compte « **autres réserves** » 42 511,33 euros

Les sommes distribuables
s'élevant ainsi à 61 372,85 euros

A titre de dividendes aux associés 61 372,85 euros
Soit 0,05 euros par part

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 61 372,85 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le paiement des dividendes sera effectué le 1^{er} avril 2025.

[...]

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale rappelle les dividendes distribués depuis la constitution de la Société :

EXERCICES	DIVIDENDES DISTRIBUES	QUOTE-PART DES DIVIDENDES AYANT OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI	QUOTE-PART DES DIVIDENDES N'AYANT PAS OUVERT DROIT A L'ABATTEMENT PREVU AUX ARTICLES 158.3 2° A 4° DU CGI
Clos le 31/03/2024	73 647,00 €	73 647,00 €	-

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING DEROCQ & CO			Durée de l'exercice en nombre de mois * : 6			
Adresse de l'entreprise : 6 -8 Rue Bernard Palissy 85600 MONTAIGU-VENDEE			Durée de l'exercice précédent * : 12			
Numéro SIRET * 95112716600019			Néant ☐ *			
					Exercice N clos le, 30/09/2024	Exercice N-1 clos le, 31/03/2024
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC		
		Frais de développement *	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
		Fond commercial (1)	AH	AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	AO		
		Constructions	AP	AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
		Immobilisations en cours	AV	AW		
		Avances et acomptes	AX	AY		
	Immobilisations Financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV	6 142 285	6 137 285
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		
		Prêts	BF	BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	Total (II)		BJ	BK	6 142 285	6 137 285
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU		
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY		
		Autres créances (3)	BZ	CA	534	5 868
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	CE	400 000	200 000
			CF	CG	12 478	18 981
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI			
	Total (III)	CJ	CK	413 012	224 849	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecart de conversion actif (VI)	CN				
	Total général (I à VI)	CO	1A	6 555 297	6 362 134	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) part à plus d'un an :		
		CP		CR		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING DEROCQ & CO

Néant ☐ *

						Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :6.137.285.....)					DA	6 137 285	6 137 285	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence			EK	)	DC			
	Réserve légale (3)					DD	10 234		
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours			B1	)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *			EJ	)	DG	120 764		
	Report à nouveau					DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	19 854	204 645	
	Subventions d'investissement					DJ			
	Provisions réglementées *					DK			
	TOTAL (I)					DL	6 288 137	6 341 930	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM		
Avances conditionnées					DN				
TOTAL (II)					DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP			
	Provisions pour charges					DQ			
	TOTAL (III)					DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS			
	Autres emprunts obligataires					DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs			EI	)	DV	3 639		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	3 204	1 571	
	Dettes fiscales et sociales					DY	29 220	4 513	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ			
	Autres dettes					EA	231 097	14 120	
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)					EB			
TOTAL (IV)					EC	267 160	20 204		
Ecarts de conversion passif * (V)					ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	6 555 297	6 362 134		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B			
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C			
			Écart de réévaluation libre			1D			
			Réserve de réévaluation (1976)			1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	267 160	20 204	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING DEROCQ & CO Néant ☐ *

			Exercice N						Exercice (N-1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC			
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF			
			FG	100 200	FH		FI	100 200	183 700	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	100 200	FK		FL	100 200	183 700	
	Production stockée *						FM			
	Production immobilisée *						FN			
	Subventions d'exploitation						FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP			
	Autres produits (1) (11)						FQ	1		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	100 201	183 700	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS			
	Variation de stock (marchandises) *						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	9 114	17 296	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 716	12 455	
	Salaires et traitements *						FY	44 000	110 000	
	Charges sociales (10)						FZ	20 564	36 540	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ (- dotations aux amort. (dont montant de l'amort. du fonds de commerce (en application de	HS		)	GA			
							GB			
		- dotations aux provisions *						GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GD		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GE		0	
	Autres charges (12)						GF	78 394	176 291	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	21 807	7 409	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GH			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GI			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GJ			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GK		200 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GL	5 472	2 748	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GM			
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GN			
	Différences positives de change						GO			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GP	5 472	202 748	
	Total des produits financiers (V)						GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GR	3 639	4 340	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GS			
	Différences négatives de change						GT			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GU	3 639	4 340	
	Total des charges financières (VI)						GV	1 833	198 409	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GW	23 640	205 818		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING DEROCQ & CO

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices *										HK	3 786	1 173		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	105 673	386 448		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	85 819	181 804		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	19 854	204 645		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)								HY			
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								1G			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)									HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1H			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1J			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									1K	3 639	4 340	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX			
	(9)	Dont transferts de charges									RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									RD			
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								A5	14 352			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2	20 564	36 540	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :									A3			
		facultatives		A6	6 212	obligatoires		A9	14 352					
		dont cotisations facultatives Madelin							A7	6 212				
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite							A8					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

L'exercice clos le 30/09/2024 est de 6 mois. il est comparé par un exercice de 12 mois.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en presumant de la continuité de l'exploitation.

Ils ont été établis conformément au règlement de l'autorité des Normes comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.

Fonds de commerce créé



2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- constructions : linéaire ou dégressif sur 20 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- agencements : linéaire sur 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

Néant.

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 137 285	5 000		6 142 285
TOTAL	6 137 285	5 000		6 142 285

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
TOTAL				

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 0 € et le classement par échéance s'établit comme suit :



	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	534	534	
Groupe			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	534	534	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 1 227 457 actions, d'une valeur de 6 137 285,00 €.



3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/03/2024 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		6 137 285
Résultat de l'exercice précédent ()	204 645	
- distribution dividendes	73 647	
Montant à affecter aux capitaux propres	130 998	
- réserve légale		10 234
- autres réserves		120 764
- report à nouveau		
Autres mouvements des capitaux propres		
- primes d'émission, de fusion		
- augmentation du capital		
- autres (à détailler)		
Montant des capitaux propres au 30/09/2024 avant résultat		6 268 283
- résultat de l'exercice		19 854
Montant des capitaux propres au 30/09/2024 après résultat		6 288 137

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 267 160 €. Il comprend à hauteur de 3 639 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	3 639
- à plus d'un an et cinq ans au plus	
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 263 521 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - Charges à payer

- Fournisseurs factures non parvenues	3 204
---------------------------------------	--------------

TOTAL **3 204**



3.2.4 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	1 227 457	6 137 285,00
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 227 457	6 137 285,00

3.2.5 - Cession titres de participation

Néant.

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Transfert de charges

Néant.



HOLDING DEROCQ ET CO
SARL au capital de 6 137 285 €
6-8 Rue Bernard Palissy
85600 MONTAIGU VENDEE
R.C.S. LA ROCHE SUR YON 951 127 166

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

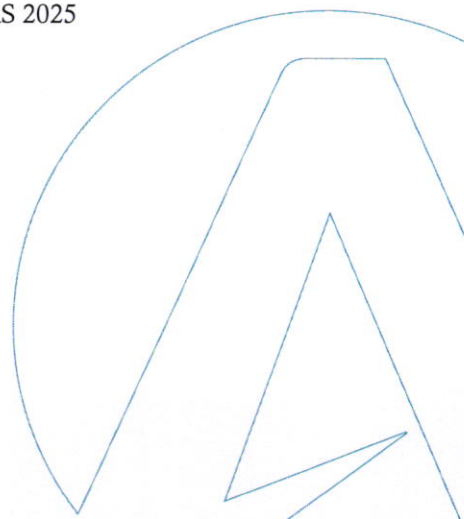
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024

présenté à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2025

5, rue Paul-Émile Victor - BP 50282
85007 **LA ROCHE-SUR-YON CEDEX**
02 51 37 07 78
adeciaaudit@adecia.fr

SARL ADECIA AUDIT au capital de 240 408 € | SARL de Commissaires aux comptes | Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes Ouest Atlantique | RCS LA ROCHE-SUR-YON 418 908 927 | TVA intracommunautaire FR 31 418 908 927





HOLDING DEROCQ ET CO

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 30/09/2024

A l'Assemblée Générale de la SARL HOLDING DEROCQ ET CO,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SARL **HOLDING DEROCQ ET CO** relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, d'une durée de 6 mois, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

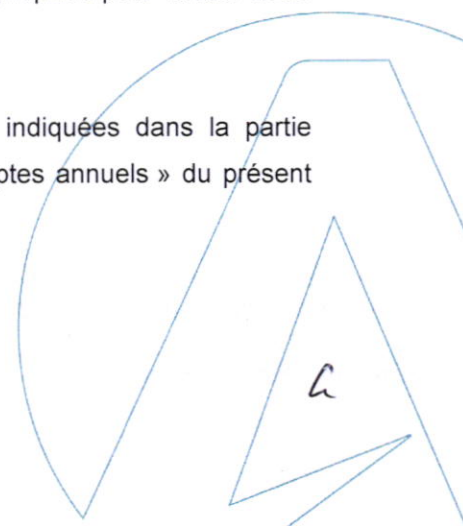
Nous précisons que votre société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 31 mars 2024, les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

L'Annexe sociale fait mention dans la partie 2.2.3 – Immobilisations financières des « Principes, Règles et Méthodes Comptables » des modalités de comptabilisation et d'évaluation des titres de participation.

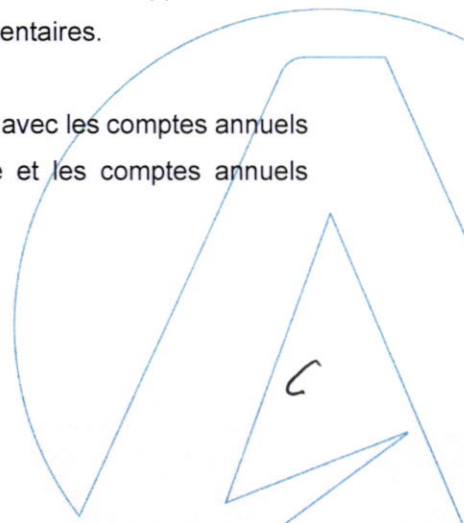
Nos travaux ont consisté à nous assurer du caractère approprié des méthodes comptables relatives à cette note, à contrôler leur correcte application, et à nous assurer de l'absence d'indice de perte de valeur de ces actifs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.





RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultats d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de la continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

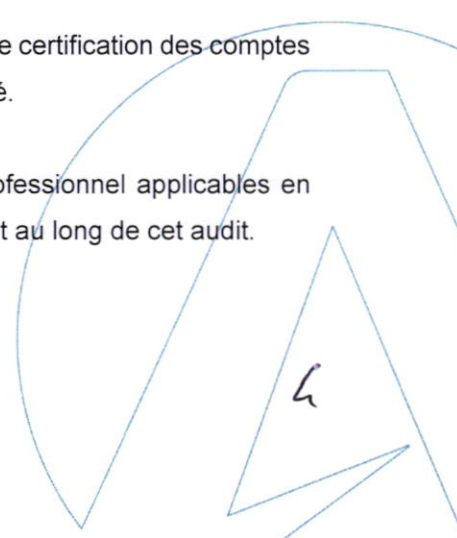
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

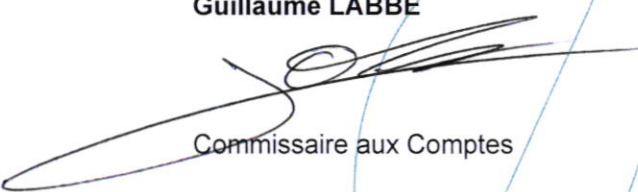
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à La Roche-sur-Yon,

Le 14 mars 2025

Pour **ADECIA AUDIT**

Guillaume LABBE


Commissaire aux Comptes

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING DEROCQ & CO		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 6							
Adresse de l'entreprise : 6 -8 Rue Bernard Palissy 85600 MONTAIGU-VENDEE		Durée de l'exercice précédent * : 12							
Numéro SIRET * 95112716600019		Néant ☐ *							
		Exercice N clos le, 30/09/2024		Exercice N-1 clos le, 31/03/2024					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
		Fond commercial (1)	AH		AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
		Immobilisations corporelles	AN		AO				
		AP		AQ					
		AR		AS					
		AT		AU					
		AV		AW					
		AX		AY					
	Immobilisations financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	6 142 285	CV		6 142 285		6 137 285
		Créances rattachées à des participations	BB		BC				
		Autres titres immobilisés	BD		BE				
		Prêts	BF		BG				
		Autres immobilisations financières *	BH		BI				
Total (II)		BJ	6 142 285	BK		6 142 285		6 137 285	
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM				
		En cours de production de biens	BN		BO				
		En cours de production de services	BP		BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS				
		Marchandises	BT		BU				
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY				
		Autres créances (3)	BZ	534	CA		534		5 868
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
	Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD	400 000	CE		400 000		200 000
		Disponibilités	CF	12 478	CG		12 478		18 981
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI				
Total (III)		CJ	413 012	CK		413 012		224 849	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW							
Primes de remboursement des obligations (V)		CM							
Ecart de conversion actif (VI)		CN							
Total général (I à VI)		CO	6 555 297	1A		6 555 297		6 362 134	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING DEROCQ & CO		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :6.137.285.....)	DA	6 137 285	6 137 285
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	10 234	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	120 764	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	19 854	204 645
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	6 288 137	6 341 930
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 639	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 204	1 571
	Dettes fiscales et sociales	DY	29 220	4 513
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	231 097	14 120	
	TOTAL (IV)	EC	267 160	20 204
Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 555 297	6 362 134	
RENNVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	267 160	20 204
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL HOLDING DEROCQ & CO

Néant ☐ *

				Exercice N				Exercice (N-1)					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			FA		FB		FC					
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF					
			services *	FG	100 200	FH		FI	100 200	183 700			
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	100 200	FK		FL	100 200	183 700			
	Production stockée *						FM						
	Production immobilisée *						FN						
	Subventions d'exploitation						FO						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP						
	Autres produits (1) (11)						FQ	1					
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	100 201	183 700				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS						
	Variation de stock (marchandises) *						FT						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	9 114	17 296				
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4 716	12 455				
	Salaires et traitements *						FY	44 000	110 000				
	Charges sociales (10)						FZ	20 564	36 540				
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amort. (dont montant de l'amort. du fonds de commerce (en application de			HS			GA			
				- dotations aux provisions *						GB			
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC				
			Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD				
	Autres charges (12)						GE		0				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	78 394	176 291				
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	21 807	7 409
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)			GH					
		Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)			GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		200 000				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	5 472	2 748				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM						
	Différences positives de change						GN						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO						
	Total des produits financiers (V)						GP	5 472	202 748				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ						
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	3 639	4 340				
	Différences négatives de change						GS						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT						
	Total des charges financières (VI)						GU	3 639	4 340				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	1 833	198 409	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	23 640	205 818	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Néant ☐ *

										Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH				
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	3 786		1 173	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	105 673		386 448	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	85 819		181 804	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	19 854		204 645	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)							HY				
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier							HP				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									1J			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)									1K	3 639		4 340
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									HX			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									RC			
	(9)	Dont transferts de charges									RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									A1			
		(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)									A2	20 564		36 540
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A5	14 352		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A3			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :									A4			
		facultatives		A6	6 212	obligatoires		A9	14 352					
		dont cotisations facultatives Madelin									A7	6 212		
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite									A8			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
										Charges antérieures	Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

I - FAITS CARACTÉRISTIQUES

L'exercice clos le 30/09/2024 est de 6 mois. il est comparé par un exercice de 12 mois.

II - PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 - Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices, et en présupposant de la continuité de l'exploitation.

Ils ont été établis conformément au règlement de l'autorité des Normes comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits est pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 - Méthode d'évaluation

2.2.1 - Immobilisations incorporelles

Les brevets et licences sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur une durée de vie moyenne de 1 an.

Fonds de commerce créé



2.2.2 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée de vie estimée des immobilisations qui est en général :

- constructions : linéaire ou dégressif sur 20 ans
- installations techniques matériel et outillage : linéaire sur 5 ans
- mobilier : linéaire entre 1 et 10 ans
- matériel de transport : linéaire entre 2 et 5 ans
- agencements : linéaire sur 10 ans
- matériel de bureau et informatique : linéaire ou dégressif de 1 à 4 ans.

2.2.3 - Immobilisations financières

Les titres de participation, les créances rattachées aux participations, les prêts, dépôts et cautionnements et autres créances immobilisées sont comptabilisés à leur coût historique. Si la valeur d'usage ou la valeur du marché est inférieure au coût historique, une dépréciation est constatée.

2.2.4 - Créances

Les créances ont été inscrites pour leur valeur nominale. Les créances douteuses ont été dépréciées par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

III - COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 - Notes sur le bilan actif

Néant.

3.1.1 - État de l'actif immobilisé

Les variations de l'actif immobilisé s'analysent comme suit :

Libellés	Début d'exercice	Acquisitions	Cessions	Fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	6 137 285	5 000		6 142 285
TOTAL	6 137 285	5 000		6 142 285

3.1.2 - État des amortissements

Les variations des amortissements se présentent de la façon suivante :

Libellés	Valeur brute début de l'exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
TOTAL				

3.1.3 - État des créances sur actif circulant et immobilisé à la clôture de l'exercice

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 0 € et le classement par échéance s'établit comme suit :



	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés			
Autres	534	534	
Groupe			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	534	534	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.2 - Notes sur le bilan passif

3.2.1 - Capitaux propres

3.2.1.1 - Capital social

Le capital social est composé de 1 227 457 actions, d'une valeur de 6 137 285,00 €.



3.2.1.2 - Variation des capitaux propres

Montant des capitaux propres au 31/03/2024 avant résultat (hors subventions d'investissements et provisions réglementées)		6 137 285
Résultat de l'exercice précédent ()	204 645	
- distribution dividendes	73 647	
Montant à affecter aux capitaux propres	130 998	
- réserve légale		10 234
- autres réserves		120 764
- report à nouveau		
Autres mouvements des capitaux propres		
- primes d'émission, de fusion		
- augmentation du capital		
- autres (à détailler)		
Montant des capitaux propres au 30/09/2024 avant résultat		6 268 283
- résultat de l'exercice		19 854
Montant des capitaux propres au 30/09/2024 après résultat		6 288 137

3.2.2 - État des échéances des dettes

Le total des dettes, à la clôture de l'exercice, s'élève à 267 160 €. Il comprend à hauteur de 3 639 €, des emprunts et dettes financières, dont les échéances sont les suivantes :

- à un an au plus	3 639
- à plus d'un an et cinq ans au plus	
- à plus de cinq ans	

Toutes les autres dettes d'un montant de 263 521 € ont une échéance inférieure à un an.

3.2.3 - Charges à payer

- Fournisseurs factures non parvenues	3 204
---------------------------------------	-------

TOTAL **3 204**



3.2.4 - Composition du capital social

Élément	Nombre	Valeur nominale
1. actions / parts sociales composant le capital social du début de l'exercice	1 227 457	6 137 285,00
2. actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
3. actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4. actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1 227 457	6 137 285,00

3.2.5 - Cession titres de participation

Néant.

3.3 - Notes sur le compte de résultat

3.3.1 - Transfert de charges

Néant.